



# COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

## PROCÈS-VERBAL N°11

Réunion électronique du 28 / 10 / 2024

**Présents :** MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, AUBERT Philippe.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

### HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

**Horaire Légal :** C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

**Horaire Autorisé :** C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

**Horaire négocié :** C'est l'heure qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

### **Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :**

**Période Verte :** Jusqu'à J-21 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

**Période Orange :** De J-20 à J-13 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

**Période Rouge :** A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.





En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

#### FEUILLES DE MATCH -Rappel de l'article 75 des Règlements Sportifs du District

ARTICLE 75 : Feuille de match (si non utilisation de la F.M.I.).

La feuille de match sera fournie par le club visité.

Elle sera retournée, dans tous les cas, dans les 12 heures suivant la rencontre par l'équipe qui reçoit à la commission des championnats et coupes Séniors par mail ([competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr)) pour les équipes Séniors, Vétérans et Foot Diversifié ou la commission des compétitions des championnats et coupes jeunes ([competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)) pour les équipes Féminines et Jeunes.

Sont pénalisés d'une amende :

- Tout retard dans l'envoi de la feuille de match, amende doublée en cas de récidive,
- Toute feuille de match incomplètement renseignée ;

#### TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

#### U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Les calendriers sont mis en ligne sur le site du District.

En cas d'impossibilité d'organiser un plateau prendre contact avec les clubs participants pour inversion du lieu.

**Merci de penser à envoyer la fiche bilan plateau avant le mercredi qui suit le plateau.**

Rappel : Chaque club doit se présenter sur les plateaux avec uniquement le nombre d'équipes engagées de manière officielle.

Merci de respecter le déroulement d'un plateau type présenté lors des journées d'accueil.

Bonne saison à tous

Prochains Plateaux : Samedi 09 Novembre 2024 à 10h00.





## U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique** : Samedi 13h30.

**Merci de penser à envoyer la fiche bilan plateau avant le mercredi qui suit le plateau.**

Les calendriers sont mis en ligne sur le site du District.

### **Modifications :**

#### **BOURGEONS :**

Poule A : Ajout FC Félines St Cyr Peaugres 4 qui se déplace avec l'équipe 3 du même club.

Poule K : Ajout EA Montvendre 2 qui se déplace avec l'équipe 1 du même club.

Poule Q : Retrait du club de MALATAVERNE. Le plateau du 09 Novembre se déroule à ANCONE.

Poule S : Le Club US St Just St Marcel organise le plateau du 7 Décembre 2024.

Poule T : Retrait US VALLEE JABRON 5.

**En cas d'impossibilité d'organiser un plateau prendre contact avec les clubs participants pour inversion du lieu**

**Rappel** : Chaque club doit se présenter sur les plateaux avec uniquement le nombre d'équipes engagées de manière officielle.

Merci de respecter le déroulement d'un plateau type présenté lors des journées d'accueil.

Bonne saison à tous

**Prochains Plateaux** : Samedi 09 Novembre 2024 à 13h30.

## U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique** : Samedi 10h00.

Les calendriers U11 sont en ligne pour l'ensemble des niveaux de pratique AVENIR, PROMOTION, ESPOIRS et BOURGEONS.

**MODIFICATIONS** : Suite à l'intégration de nouvelles équipes les clubs sont priés d'enregistrer les modifications suivantes :

#### **ESPOIRS :**

*Poule F* : CHATO9 RHONE 1 remplace FC BB MONTSEGUR 1 ; ST JUST ST MARCEL 1 remplace FC BBMONTSEGUR 2.

*Poule G* : FCJ VINEZAC remplace Exempt 19 ; ST DIDIER AUBENAS 1 remplace OL RUOMS 1 ; AT FOOT CEVENNES 2 remplace CHATO9 RHONE 1 ; Exempt 99 remplace ST JUST ST MARCEL 1 ; FC VALLON 1 remplace Exempt 20.

#### **BOURGEONS :**

*Poule B* : CHANAS SERRIERES FC 3 remplace Exempt 23 ; FC RAMBERTOIS 2 remplace SARRAS ST VAL 2.





*Poule C* : SARRAS ST VAL 2 remplace CHATO9 ISERE 3.

**Recomposition des poules H, I et J pour l'intégration des équipes supplémentaires.**  
**Les équipes sont réparties dans 4 poules : H2, I2, J2 et K.**

Prochains plateaux : Samedi 09 Novembre 2024 à 10h00.

## U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

### UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

### Festival PITCH U13 :

Les plateaux de 2<sup>e</sup> Tour du festival PITCH U13 n'ayant pu avoir lieu le 19/10/24 seront joués pour le 02 Novembre au plus tard, à une date à définir, convenue avec les clubs participants. Si les installations du club recevant ne sont toujours pas en mesure de recevoir ce plateau, alors un club support sera trouvé dans l'ordre des visiteurs parmi les participants.

### Coupe CHARLES ANDRE:

Les plateaux de 1<sup>er</sup> Tour de la Coupe Ch ANDRE n'ayant pu avoir lieu le 19/10/24 seront joués pour le 02 Novembre au plus tard, à une date à définir, convenue avec les clubs participants. Si les installations du club recevant ne sont toujours pas en mesure de recevoir ce plateau, alors un club support sera trouvé dans l'ordre des visiteurs parmi les participants.

## U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

### UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

### COUPE JP QUINTIN :

Les rencontres du 1<sup>er</sup> Tour non jouées le Dimanche 20 Octobre 2024 sont reportées aux 02 et 03 Novembre 2024, sauf la rencontre ESP HOSTUN - GF HERMITAGE TOURNON reportée au 01/12/2024.





### **COUPE Gilbert PESTRE :**

Les rencontres du 1<sup>er</sup> Tour non jouées le Dimanche 20 Octobre 2024 sont reportées aux 02 et 03 Novembre 2024, sauf la rencontre FC PEAGEOIS – Ent BOURG ARGEN/St JULIEN reportée au 17/11/2024.

### **Brassage**

Poule E : La rencontre de la journée 4 du 13/10/2024, FC BG LES VALENCE – FC PEAGEOIS est programmée le 03/11/2024.

Poule J : La rencontre de la journée 3 du 13/10/2024, US VALS – FC VALLON est programmée le 24/11/2024.

### **U15 Brassage :**

Rappel concernant les demandes de modification de date/horaire : Pour les championnats en 2 phases, les rencontres de la dernière journée de chaque phase doivent se dérouler le même jour. (Art 13 des Règlements Sportifs du District).

### **U17**

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique :** Samedi 15h00.

### **UTILISATION FMI :**

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

### **COUPE Ch VIVIER BOUDRIER :**

Les rencontres du tour de cadrage, qui n'ont pu se jouer le 19/10/24 sont reportées, au 02/11/24.

Le tirage du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe sera en ligne à compter du 04 novembre, certaines rencontres pourront se dérouler le 16/11/24, le 30/11/24 ou le 14/12/24.

Forfait en Coupe VIVIER BOUDRIER : US VAL D'AY 2.

### **D1 :**

Les rencontres de la journée 2 du 21/09/2024 :

US MONTELIMAR 1 / AS CHAVANAY 1,  
OL SALAISE RHODIA 1 / FC RHONE VALLEE 1,  
ENT USVJ-FCV 1 / US DAVEZIEUX VIDAL 2,  
VALLIS AUREA FOOT 1 / RHONE CRUSSOL FOOT 07 2,

en retard sont programmées le 02/11/2024.

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024 :

US MOURS /AS SUD ARDECHE F 1,

en retard est programmée le 14/12/2024.





Les rencontres de la journée 4 du 05/10/2024 :

VALLIS AUREA FOOT 1 / Ent USVJ – FCV 1,  
US MONTELIMAR 1 / AS SUD ARDECHE F 1,  
US DAVEZIEUX VIDAL 2 / OL SALAISE RHODIA 1,  
en retard sont programmées le 16/11/2024.

**D2 :**

**Poule A :**

Les rencontres de la journée 2 du 21/09/2024 :

AS CORNAS 1 / ANNONAY FC 1,  
US MOURS 2 / Ent HERMITAGE – CHATEAUNEUF 1,  
Ent BOULIEU / BOURG 1 – US VAL D'AY 1,  
FC MUZOLAIS 1 – Ent ST DONAT FCCBG USP 1  
en retard sont programmées le 02/11/2024.

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024 :

FOOT MONT PILAT 1 / GF HERMITAGE TOURNON 1  
en retard est programmée le 14/12/2024.

Les rencontres de la journée 4 du 06/10/2024 :

AS ANNONAY FC 1 – Ent HERMITAGE- CHATEAUNEUF 1  
FC MUZOLAIS 1 / Ent BOULIEU-BOURG ARGENTAL,  
en retard sont programmées le 16/11/2024.

**Poule B :**

Les rencontres de la journée 2 du 21/09/2024 :

FC MONTELIMAR 1 / FC BOURG LES VALENCE 1  
ASF PIERRELATTE 1 / FC PORTOIS 1  
OL CTRE ARDECHE 1 / AS ST MARCELLOISE 1  
en retard sont programmées le 02/11/2024.

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024 :

FC EYRIEUX EMBROYE 1 / AS SUD ARDECHE F 2  
en retard est programmée le 16/11/2024.

Les rencontres de la journée 4 du 06/10/2024 :

OL CTRE ARDECHE 1 / FC CHATUZANGE GOUBET 1,  
ASF PIERRELATTE 1 / AS ST MARCELLOISE 1  
en retard sont programmées le 16/11/2024.

**Brassage**

Poule A : La rencontre de la journée 3 du 12/10/2024, AS DOLON - PLATEAU ARDECHOIS est programmée le 30/11/2024.

Poule C : La rencontre de la journée 1 du 21/09/2024, ESP HOSTUN – US HAUTERIVES est programmée le 02/11/2024.





**Poule D :** La rencontre de la journée 1 du 21/09/2024, Ent ECA ACE – VALENCE FC est programmée le 02/11/2024.

La rencontre de la journée 1 du 21/09/2024, JS ST PAUL – BBRM 2 est programmée le 03/11/2024.

**Poule E :** La rencontre de la journée 1 du 21/09/2024, FA LE TEIL MELAS – ES MALISSARD est programmée le 02/11/2024.

La rencontre de la journée 3 du 05/10/2024, FA LE TEIL MELAS – JS LIVRON est programmée le 11/11/2024.

**Poule F :** La rencontre de la journée 4 du 12/10/2024, CO CHATEAUNEUF RHONE – US VALLEE JABRON/FCV 2 est programmée le 02/11/2024.

**Poule G :** La rencontre de la journée 1 du 21/09/2024, US HAUTES CEVENNES – AS BERG HELVIE est programmée le 30/11/2024.

La rencontre de la journée 2 du 28/09/2024, FC ST RESTITUT – FC ROCHEGUDE est programmée le 30/11/2024.

La rencontre de la journée 3 du 05/10/2024, FC AS BERG HELVIE – FC VALLON est programmée le 30/11/2024.

### **Coupe GAMBARDELLA :**

Félicitations aux clubs AS BERG HELVIE, AS SUD ARDECHE et US DAVEZIEUX pour leurs qualifications pour le 5<sup>e</sup> Tour.

### **U20**

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique :** Samedi 15h00.

### **UTILISATION FMI :**

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

### **U20D1 :**

**Journée 2 :** La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024, ES BOULIEU – US VALLEE JABRON est programmée le 14/12/2024.

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024, FC MUZOLAIS – US MONTELMAR est programmée le 14/12/2024.

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024, AS SUD ARDECHE – SC BG ST ANDEOL est programmée le 14/12/2024.

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024, GF HERMITAGE TOURNON – FC MONTELMAR est programmée le 14/12/2024.

**Journée 4 :** La rencontre de la journée 4 du 05/10/2024, GF HERMITAGE TOURNON – US VALLEE JABRON est programmée le 02/11/2024.

La rencontre de la journée 4 du 05/10/2024, OL SALAISE RHODIA – US MONTELMAR est programmée le 02/11/2024.

La rencontre de la journée 4 du 05/10/2024, AS SUD ARDECHE – FC MONTELMAR est programmée le 21/12/2024.

La rencontre de la journée 4 du 05/10/2024, PIERRELATTE – ES BOULIEU est programmée le 02/11/2024.





La rencontre de la journée 4 du 05/10/2024, FC MUZOLAIS – AS CHAVANAY est programmée le 02/11/2024.

**U20D2:**

Poule A : La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024, FOOT MONT PILAT – US 2 VALLONS est programmée le 02/11/2024.

Poule B : La rencontre de la journée 4 du 05/10/2024, AS ST MARCEL VALENCE – FC BG LES VALENCE est programmée le 02/11/2024.

Poule D : La rencontre de la journée 4 du 05/10/2024, AS SUD ARDECHE 2 – FA LE TEIL MELAS est programmée le 02/11/2024.

La rencontre de la journée 4 du 05/10/2024, Ent BERG HELVIE RUOMS – FC EYRIEUX EMBROYE est programmée le 09/11/2024.

**Les rencontres de la journée du 09/11/2024 de la poule D sont reprogrammées le 16/11/2024.**

**Coupe Georges ETIENNE :**

1<sup>er</sup> Tour Samedi 14 Décembre 2024. 28 équipes engagées. 12 matchs + 4 exempts.

